

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? 1582 60 Suisse.

A. En argent, bled, vin, ou bois? Le tout en argent.

B. De quelle source dérive-t-elle? com- me de Etat spécifique de la pension de la très Reine de Cheabres.

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? La Commune de Cheabres livre annuellement en argent - - - 100 y compris 4 100 pour l'affoyage de la chambre de l'église
b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
c. Fondations? Hôpital de la Savoie de Staphayin annuellement 44. la dite Savoie - - - 44.
d. Caisses communales?
e. Biens d'église? Hôpital de la Savoie de Staphayin annuellement 44.
f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? 2 dans, dont l'un est perçu par le Rég. - - - 2-16.
g. De biens-fonds? Un logement, Jardin, chenevier évalué à - - - 2 4.
h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Total - 182 60

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Le dimanche suivant le jour qui précède les huit dimanches de Communions. Enfin, il est chargé de conduire le chant des Psalms à tous les sermons, et autres fonctions d'Eglise. Cheabres le 8. mars 1799. Girard Régent de la 1. école de Cheabres.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

36/
L. P. 19.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Paudet

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse de Bully, ci devant, Maintenant de Lully, Agence de Paudet

d. District? Lavaux

e. Canton? Lemane

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

un petit quart de lieue n'y ayant que deux maisons à cette distance et au même éloignement l'une de l'autre

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Bochat et la Grangette

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

il sont éloignés du lieu de l'école comme il est désigné si dessus

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

dans le lieu de l'école il y a 20 enfants tant garçon que filles à Bochat il y en a six et à la Grangette deux

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms. Des Laudes à Bully $\frac{1}{4}$ de lieue des Luttry $\frac{1}{4}$ de lieue.
des Paudez à Belmont $\frac{1}{2}$ à Corsy $\frac{1}{3}$ de lieue.
Lausanne $\frac{3}{4}$

b. Leurs distances réciproques.

des Luttry à Corsy $\frac{1}{2}$ lieue de Corsy à Belmont $\frac{1}{2}$
de Belmont à Lausanne $\frac{3}{4}$ lieue

I I. de Lausanne à Bully $\frac{1}{2}$ lieue

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? à Appeler, lire Reciter des Cantiques et Psaumes
Et abrégé du Catéchisme d'estorvald retrouché, Ecriture, le calcul
La Musique vocale, et avant tout à prier

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?
on tient l'école toute l'année, une chaque jour
après midi, la longueur est de deux heures; il y a des

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? La Rabette, Psaumes Testament, Catéchisme
petites, raquances pour la maison & la vande
de quinze jours chacune

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?
Ils seroit à souhaiter que les Pères et mères fussent
plus vigilants pour faire fréquenter les écoles à leurs enfants surtout

9°. Durée de l'école chaque jour?
en hiver, on ne se fait qu'une école.
deux heures en hiver mais en été pas autant on ne se trouve que peu d'enfants

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?
ils sont placés suivant leur lumieres & talent

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?
Le Ballif de Lausanne par la suite d'une nomination que fait le Pasteur après un examen public

b. D'où est-il? de Belmont, domicilier à Bully.

c. Son nom François Reybat

(3)

37

d. Son Age. 20 ans

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? point, encore Célibataire

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? trois ans

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?
dans la maison Paternelle au dit Bully
Agriculteur & Vigneront

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? Agriculteur

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } de vingt à vingt huit
b. En été; } soit garçons ou filles.
de dix à quinze

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? point

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? Le bâtiment est vieux ayant été réparé

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? l'école se fait à plein pied dans une petite chambre dernière le four de la Commune

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? Le Régent n'a point de logement pour lui à Paudez il demeure actuellement à Bully

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. la Commune

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bléd, vin, ou bois? *ils consistent en Argent*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *point*

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

la Commune paye 20 francs par ans

e. Biens d'église?

point

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

point

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Autre les 20 francs cy dessus, il retire 20 bauche qui sont l'intérêt d'un capital de quarante francs que la vénérable classe a bien Remarques. donner et remettre à la Commune l'an 1793

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

Seconde Ecole de la No. 20. Commune de Chexbres.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *à Chexbres.*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *C'est un grand Village.*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une Commune.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse de St Saphorin, Agence de Chexbres.*

d. District de *La Vau.*

e. Canton *du Léman.*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *mon Ecole est fréquentée par 43 Ecoliers.*

38